

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2007**

**Délibération**  
**n° 2007.09.356**

**Travaux  
d'aménagement et  
d'extension des  
bureaux du site de  
Frégeneuil - Lot 3  
"VRD" :  
avenant n° 2**

**LE VINGT SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 septembre 2007**

**Membres présents :**

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Raymond ARLOT, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Annette FEUILLADE, Jean-Pierre GRAND, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir :**

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Martine FAURY à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à François ELIE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Patrick RIFFAUD à Jean MARDIKIAN

**Excusé(s) :**

**Excusé(s) représenté(s) :**

Jean DUMERGUE par Raymond ARLOT, Maurice FOUGERE par Annette FEUILLADE

AFFAIRES GENERALES / CONSTRUCTION ET  
PATRIMOINE

Rapporteur : **Monsieur MERONI**

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION DES BUREAUX DU SITE DE FREGENEUIL - LOT  
3 "VRD" : AVENANT N° 2**

Par délibération n° 340 du 29 septembre 2005, le conseil communautaire a approuvé le lancement de l'appel d'offres ouvert pour l'ensemble des lots nécessaires à la satisfaction du besoin.

La commission d'appel d'offres du 1<sup>er</sup> juin 2006 a attribué le lot n° 3 « VRD » à l'entreprise GATINEAU – Les Glacières – 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE pour un montant de 59 435,00 € HT, soit 71 084,26 € TTC.

Par délibération n° 203 du 24 mai 2007, le conseil communautaire a autorisé la passation d'un avenant n° 1 en plus value de 2 562,80 € HT et qui a porté le montant du marché à 61 997,80 € HT, soit une augmentation de 4,31 % par rapport au montant initial du marché.

Il est nécessaire de passer un avenant n° 2 en plus value pour les travaux suivants :

- reprise d'une évacuation EU 520,00 € HT

Vu l'avis favorable de la commission affaires générales du 30 août 2007,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 13 septembre 2007,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n° 2 au lot n° 3 «VRD » confié à l'entreprise GATINEAU – Les Glacières – 16120 CHATEAUNEUF SUR CHARENTE pour les travaux d'aménagement et d'extension des bureaux du site de Frégeneuil, ayant pour objet des travaux d'un montant de 520,00 € HT.

Le montant total du marché passe à 62 517,80 € HT soit une augmentation de 5,19 % par rapport au montant initial du marché.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer ledit avenant.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal article 2313 – fonction 812, budget annexe assainissement – article 2313 et budget annexe eau potable – article 2313.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>08 octobre 2007</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>10 octobre 2007</b>